

Les problèmes de l'Afrique se posèrent devant l'Assemblée avec une acuité accrue à la suite des événements d'Angola. Le Libéria demanda que la question fut portée à l'ordre du jour à la reprise de la session, après que le Conseil de sécurité eut repoussé une résolution qui demandait au Portugal de promulguer des réformes en Angola et de nommer un sous-comité chargé de faire enquête sur les lieux. En dépit des protestations vigoureuses des représentants portugais, l'Assemblée adopta par 73 voix (dont celle du Canada) contre 2, et 9 abstentions une résolution presque identique au projet rejeté par le Conseil de sécurité.

L'Assemblée adopta une résolution dont plusieurs pays africains d'expression française étaient coparrains et qui tendait à amener le Conseil de sécurité à reviser ses positions antérieures, et, en dépit du veto soviétique, à appuyer la demande de la Mauritanie, désireuse de faire partie de l'ONU. Pendant le débat, l'URSS obtint l'adoption d'un amendement faisant état de la demande d'admission de la Mongolie extérieure. Le projet de résolution et son amendement furent adoptés par 48 voix (dont celle du Canada) contre 13, et 17 abstentions. Toutefois le Conseil de sécurité n'étudia pas la demande de la Mauritanie avant la clôture de la session et l'admission de celle-ci n'a pas été décidée.

Commissions politiques

Quatre questions et plusieurs projets de résolution sur le désarmement, soumis à la Première Commission, furent reportés à la deuxième partie de la session. Toutefois, les débats publics ne reprirent pas immédiatement, car on espérait une entente à la suite d'entretiens entre les délégués des États-Unis et de l'URSS. Ces représentants convinrent enfin de reprendre en juin et juillet 1961, l'étude du désarmement au sein d'un organisme acceptable aux deux parties en cause. Les délégués communiquèrent à la Première Commission le procès-verbal de cette entente et déclarèrent qu'ils tiendraient l'Assemblée, lors de sa seizième session, au courant des progrès accomplis. L'URSS et les États-Unis soumièrent conjointement un projet de résolution reportant l'étude du désarmement sous tous ses aspects à la seizième session, et ce projet fut adopté à l'unanimité et presque sans débats.

Au sein de la Première Commission, le délégué du Canada, parlant au nom des 18 coparrains du projet canadien sur le désarmement, exprima la satisfaction que lui causait cette entente et souligna la nécessité d'une formule de transition entre la Commission de l'ONU sur le désarmement et tout organisme au sein duquel le débat se poursuivra à l'avenir.

Rapports entre Cuba et les États-Unis

Conformément à la demande de la délégation cubaine, l'étude des réclamations de Cuba contre les États-Unis fut remise d'une séance à l'autre. Mais après l'attaque de ports cubains, le 15 avril, par des bombardiers pilotés par les rebelles, le ministre des Affaires étrangères de Cuba exigea l'ouverture immédiate du débat qui s'ouvrit dans l'après-midi du même jour, au sein de la Première Commission.